

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 6 Juillet 2009**  
**au siège 34 Grand'Rue à Rombas**

Sous la présidence de Monsieur FOURNIER

L'an DEUX MILLE NEUF, le SIX du mois de JUILLET à 18H30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 25 Juin 2009.

Présents : MM. FOURNIER, DROUIN (à partir du point 3-3 inclus) WATRIN, MATELIC, MULLER (à partir du point 3-2 inclus), CORRADI, SERREDSZUM, VOLLE, HALTER et PIERON.

Membres ayant donné procuration:

M. ZIMOCHE à M. FOURNIER  
M. ARGUELLO à M. HALTER  
M. SCHWEIZER à M. MATELIC

Absent excusé: M. DIEDRICH

Absent : MM. DROUIN (jusqu'au point 3-3 exclu) et MULLER (jusqu'au point 3-2 exclu)

Présents sans voix délibérative :

MM. LOGNON, FELLY et M<sup>me</sup> D'AMATO

---

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Il sollicite, ensuite, l'autorisation de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- 3-3 Détermination des critères d'attribution de l'aide en faveur de l'accès sociale à la propriété en appui du « Pass-Foncier » - Décision définitive.

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité, accepte que ce point soit rajouter de l'ordre du jour.

## **1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **1.1 Décision DB 2009-42 - Parc d'activités communautaire « Champelle » Cession d'un terrain à la Sté « Est-Tolerie » -Signature d'un compromis de vente.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de céder une parcelle d'environ 10 000 m<sup>2</sup> à prendre dans les parcelles cadastrées BAN de Sainte-Marie-aux-Chênes - Section n° 34 - parcelle n° 231 d'une superficie totale de 2 ha 57 a 62 ca, et parcelle n° 224 d'une superficie totale de 3 ha 40 a 58 ca, à la Société « Est-tôlerie » à SAINTE-MARIE-AUX-CHENES,
- FIXE le prix de cette cession au prix de 7,63 € HT le m<sup>2</sup> hors aide de la Communauté de Communes, ce prix étant conforme à l'estimation de la Brigade Régionale Foncière (Département Domaines) en date du 9 décembre 2008,
- ACCORDE un abaissement de prix de terrain à hauteur de 2,29 € le m<sup>2</sup>, compte tenu de l'engagement pris la Société « Est-tôlerie » de procéder à la création d'emplois nouveaux,
- et AUTORISE le Président à signer la convention, le compromis et l'acte de vente à passer à cet effet avec la Société «Est-tôlerie » ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont il restera solidaire.

## **2. AMENAGEMENT DE L'ESPACE**

### **2.1 Décision DB 2009-43 - Convention de partenariat avec l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle Année 2009.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de poursuivre le partenariat engagé avec l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle,
- ADOPTE le programme partenarial 2009,
- Et DECIDE de verser à l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle une participation financière de 65 000.00 € pour la mise en œuvre de ce programme partenarial.

## **2.2 Décision DB 2009-44 - Aménagement des entrées de ville de Pierrevillers - Convention à passer avec la Commune de Pierrevillers.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE, dans le cadre de la compétence « Protection et Mise en valeur de l'environnement » de prendre en charge financièrement, à hauteur d'un montant maximum de 100 000,00€, les travaux d'aménagement des entrées Nord et Sud de la Commune de Pierrevillers,
- Et AUTORISE le Président à signer la convention à passer à cet effet avec la dite commune.

## **3. LOGEMENT ET CADRE DE VIE**

### **3.1 Décision DB 2009-45 - Opération Ravalement de façades – Versement de subventions.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement de subventions à divers particuliers dans le cadre de « l'Opération Ravalement de Façades » pour un montant total de 3 660 €.

### **3.2 Décision DB 2009-46 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement de subventions à divers particuliers dans le cadre de « l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » pour un montant total de 7 823.40 €.

### **3.3 Décision DB 2009-47 - Détermination des critères d'attribution de l'aide en faveur de l'accession sociale à la propriété en appui du « Pass-Foncier » - Décision définitive**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- COMPLETE ses décisions en date des 14 Avril et 11 Mai 2009 relatives à l'attribution d'aides en faveur de l'accession sociale à la propriété en appui du « Pass Foncier » par les critères à appliquer pour l'attribution de ces aides :
  - o réserver ces aides aux logements individuels en 2009 afin de favoriser les jeunes ménages avec enfants, puis aux logements individuels et aux immeubles collectifs inférieurs à 6 logements à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010,
  - o imposer, dans un objectif de lutte contre la spéculation, une durée minimale de 5 ans avant toute revente afin que les bénéficiaires du « pass foncier » n'utilisent pas ce dispositif pour faire une plus-value financière,

- attribuer l'aide uniquement aux projets de construction qui portent sur un terrain d'une superficie maximum de 8 ares et dont le prix de cession n'excède pas 126 000.00 € HT,
- et APPROUVE la convention relative à l'utilisation de l'aide communautaire pour une opération d'accession sociale à la propriété dans le cadre du dispositif « pass-foncier.

#### **4. INFORMATION ET COMMUNICATIONS**

- Tableau de bord d'activités au 30/06/2009
- Tableau de bord financier au 30/06/2009
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/06/2009
- Tableau de bord « O.P.A.H. » au 30/06/2009
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/06/2009

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h00.

**Rombas, le 7 Juillet 2009**  
**Affiché le**  
**Le Président,**

**Lionel Fournier**